

(b) Région située au Nord du parallèle de latitude  $36^{\circ}$  N. et en dehors de la région (a) définie ci-dessus.

Zone d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.

Zone d'été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

*Mer Baltique* (jusqu'au parallèle de latitude du Skaw).

Zone d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.

Zone d'été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.

*Mer Méditerranée et Mer Noire.*

Zone d'hiver du 16 décembre au 15 mars.

Zone d'été du 16 mars au 15 décembre.

*Zone d'hiver périodique septentrionale* (entre l'Asie et l'Amérique du Nord, excepté la mer du Japon au Sud du parallèle de latitude  $50^{\circ}$  N.).

Zone d'hiver du 16 octobre au 15 avril.

Zone d'été du 16 avril au 15 octobre.

*Mer du Japon entre les parallèles de latitude  $35^{\circ}$  N. et  $50^{\circ}$  N.*

Zone d'hiver du 1<sup>er</sup> décembre au 28/29 février.

Zone d'été du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre.

*Zone d'hiver périodique méridionale.*

Zone d'hiver du 16 avril au 15 octobre.

Zone d'été du 16 octobre au 15 avril.

### ANNEXE III

#### *Certificat International de Franc-bord*

DÉLIVRÉ sous l'autorité du Gouvernement d.....  
en vertu des dispositions de la Convention Internationale  
de 1930 sur les Lignes de Charge.

Numéro ou lettres  
distinctifs du  
Navire.....

Navire .....

Port d'immatriculation .....

Tonnage brut .....

*Franc-bord*

*mesuré à*

*partir de la*  
*ligne de pont*

*Emplacement de la*  
*Ligne*

Tropical ..... (a) ... au-dessus de (b).

Été ..... (b) Arête supérieure de  
la ligne passant  
par le centre du  
disque.

Hiver ..... (c) ... au-dessous de (b).

Hiver dans l'Atlantique Nord.. (d) ... au-dessous de (b).

Réduction en eau douce pour tous les francs-bords.....